

Partie réservée au ministère		

# Demande d'autorisation dans le cadre de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Dérogation (Art. 28)			
Identité du demandeur (pe	ersonnes supplémentaires à	à indiquer en annexe)	
Organisme ou institution	Nom:		
	Raison sociale :		
	N°, rue:		
	Code postal :	Localité :	
	Téléphone :		
	Fax		
Coordonnées de la personne	demandeuse et des personne	es mandatées	
Personne 1	Nom:	Prénom :	
	Titres:		
	Profession:		
	Affiliation scientifique :		
	N°, rue :		
	Code postal :	Localité :	
	Téléphone :		
	Fax		
	Email :		
Personne 2	Nom:	Prénom :	
r ersonne z	Titres :	Trenom.	
	Profession :		
	Affiliation scientifique :		
	N°, rue :		
	Code postal :	Localité :	
	Téléphone :		
	Fax		
	Email :		
Personne 3	Nom:	Prénom :	
. 6.66	Titres :		
	Profession :		
	Affiliation scientifique :		
	N°, rue :		
	Code postal :	Localité :	
	Téléphone :		
	Fax		

Email:

Personne 4	Nom: Titres: Profession: Affiliation scientifique: N°, rue:	Prénom :		
	Code postal : Téléphone : Fax Email :	Localité :		
Personne 5	Nom: Titres: Profession: Affiliation scientifique: N°, rue:	Prénom :		
	Code postal : Téléphone : Fax Email :	Localité :		
Références (joindre, si néc	essaire, des annexes numérotées reprer	nant les renseignements demandés)		
Références scientifiques : liste des travaux , des publications, des expositions, des films, etc				
Cautions scientifiques : nom, adresse et titres de personnes pouvant se porter garantes de la compétence du demandeur et de l'intérêt de l'opération envisagée.				
Nature de la recherche ou du suivi mené				
S'agit-il de recherche fondamentale ou appliquée ou de suivi d'espèces ?				
S'il s'agit de recherche, quels sont les objectifs poursuivis?				
Dans quel cadre la recherche ou le suivi s'inscrit-il?				

Espèces pour lesquelles la dérogation est sollicitée
Espèces ou groupe(s) d'espèces régulièrement suivi(e)s ou étudié(e)s pour le(s)quel(le)s une dérogation est sollicitée :
Précisez, par espèce animale et végétale, le nombre de spécimens concernés par la demande de dérogation :
Nature des opérations pour lesquelles la dérogation est sollicitée
Si la dérogation concerne une espèce animale :
Capturer des individus
Mettre à mort intentionnellement des individus
O Perturber intentionnellement des individus
Ramasser ou détenir des œufs ou des larves
Obétenir et transporter des spécimens prélevés
Si la dérogation concerne une espèce végétale :
Cueillir, ramasser, couper, déraciner des spécimens
Détenir et transporter des spécimens prélevés
Précisez, le cas échéant, les opérations visées (joindre, si nécessaire, des annexes numérotées reprenant les renseignements demandés):
Moyens, intallations et méthodes envisagées pour la recherche ou le suivi
Moyens matériels, installations - décrivez le dispositif, citations si existantes (joindre, si nécessaire, des annexes

3/5

numérotées reprenant les renseignements demandés) :

Protocole expérimental : (notamment la périodicité des observations)

Lieu d	l'exercice	de la	déro	σati∩n
LICUU	ı exeltite	ue ia	ueio	gativii

Recherche principalement menée sur le(s) site(s) suivant(s) (joignez de préférence une ou plusieurs cartes au 1/25.000)

<u>Commune</u>	<u>Section</u>	<u>Lieu-dit</u>	Coord. Gauss-Kruger	Type d'habitat

Recherche sur tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg

### Durée d'exercice de la dérogation

Du

### Engagement du demandeur

En cas de demande acceptée, le demandeur s'engage à :

- ne pas prélever plus de spécimens que ce qui est strictement nécessaire ;
- ne pas dégrader le site dans lequel s'applique la dérogation ;

au

- assurer un étiquetage correct des spécimens mis en collection ;
- transmettre un rapport annuel sur le nombre de spécimens traités par espèce ;
- transmettre les résultats de ses recherches dans le cadre de l'utilisation de la dérogation. Ce document doit être transmis au Ministère de Développement durable et des Infrastructures, Service Gestion des ressources naturelles, au plus tard dans les trois mois qui suivent la fin de l'année couverte par la dérogation ;
- introduire (ou préparer les données de manière à permettre l'introduction) des données dans la base de données « Recorder » du Musée National d'Histoire Naturelle Luxembourg ;
- faire parvenir un exemplaire de toute publication à caractère scientifique issue de ces travaux au Ministère de Développement durable et des Infrastructures ;
- à respecter toute autre condition incluse dans la dérogation.

## Lieu, date et signature

La présente demande de dérogation est introduite parce qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuit pas au maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.

, le Signature :

# Le présent formulaire complété et dument signé est à envoyé à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Service des autorisations L-2918 Luxembourg

ou par email à : cn.article28@mev.etat.lu



# Déclaration de protection des données

#### Vos droits concernant vos données personnelles

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données prévoit la collecte, le traitement et la sauvegarde de vos données personnelles et ce même sans votre consentement sous condition qu'il y soit procédé dans l'exercice d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La collecte de vos données personnelles est indispensable au traitement de votre demande. Elle se limite aux données strictement nécessaires pour ledit traitement. Elle permet l'identification de votre personne et du terrain concerné ainsi que de prendre contact avec vous en cas de besoin.

Les employés et fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, ainsi que de l'administration de la nature et des forêts, de l'administration de la gestion de l'eau, de l'administration de l'environnement et de l'administration communale concernée ont accès à vos données. Vos données seront conservées tant qu'au moins un des critères suivants est rempli:

- Tant que vous êtes lié au projet en quelques fonction, forme ou qualité que ce soit et même si vous changiez cette fonction, forme ou qualité (p.ex. : propriétaire, locataire, exploitant, responsable, bénéficiaire, etc personne physique ou morale)
- Tant que perdure le projet et ses conséquences (p.ex. : tant qu'existe la construction érigée).
- Tant que la Convention dite d'Aarhus l'exige
- Tant qu'une obligation légale le rend nécessaire

En cas de désaccord vous êtes à tout moment en droit d'introduire une demande d'anonymisation des documents suite à laquelle l'opportunité de cette anonymisation sera évaluée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Les données ainsi récoltées tombent sous le champ d'application de la loi du 25 novembre 2005 concernant l'accès au public à l'information en matière d'environnement et doivent, le cas échéant, être communiquées à des tiers. Sans la mise à disposition de ces informations auprès du service compétent, la demande ne pourra être traitée.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

Conformément aux règles légales de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Vous pouvez vous adresser par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, 4 Place de l'Europe, L-2918 Luxembourg. Vos données pourront être utilisées ultérieurement pour le traitement d'autres demandent émanant de votre part auprès du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Lieu, date et signature	
, le	 Signature :